

# Mise en œuvre de la charte de l'Ecohameau du Moulin de Busseix

Les objectifs de l'écohameau sont : La réduction de l'empreinte écologique, être un lieu de vie et d'activité, la solidarité en interne et en externe, l'ouverture sur l'extérieur proche et lointain.

Quels moyens avons-nous mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ?

## 1- Réduction de l'empreinte écologique

Constructions économes en énergie, production d'énergie renouvelable (solaire PV et chauffe eau solaires) ; chauffage au bois pour réduire la production de CO2 ; réduction de la consommation d'eau avec les toilettes sèches, traitement des eaux grises par phytoépuration, récupération des eaux de pluie pour le jardin. Jardinage bio. Compostage des déchets verts et des fumiers animaux.

## 2- Un lieu de vie et d'activités

Nous sommes actuellement 20 résidents, dont 5 enfants, répartis dans 9 logements individuels autour d'une maison commune.

L'écohameau a un statut de SCI avec une association BUSSELIOS pour animer et gérer les activités. Chaque année une AG examine les projets pour l'année à venir et les investissements que chacun peut faire. Les décisions sont prises au consensus.

Chaque quinzaine nous nous réunissons pour régler les problèmes en cours avec parfois des réunions thématiques sur un sujet particulier. Des comptes rendus sont faits à chaque fois.

**Activités** : un éleveur- tondeur de moutons, un chauffeur, un journaliste, deux étudiantes (BPREA), une paysanne boulangère, un charpentier, un couvreur zingueur, quatre retraités. 10ha sont en fermage pour un élevage ovin extensif.

Activité de jardinage pour une relative autonomie alimentaire sur une surface de 1000 m2 avec une serre.

Organisation de divers stages (permaculture, stages de l'ARDEAR, feutre), et aussi de fêtes.

## 3- Les solidarités

**En interne** Par des ateliers en commun (bois, constructions, réparations, repas en commun le midi), un atelier collectif pour le bricolage, une voiture commune, une épicerie collective, l'usage de la maison commune avec cuisine, machine à laver, salle d'eau. Des jardins et vergers dont les productions sont mis en commun. Un four à pain.

La gestion de ces diverses activités est répartie entre les résidents.

**A l'extérieur** par des investissements individuels le plus souvent (réseau d'échange des savoirs, participation à des associations locales, mise à disposition du site pour des rencontres, chantiers participatifs).

## 4- Ouverture sur l'extérieur

**Proche** participation aux associations locales, journée porte ouverte, apéro des voisins, élu municipal.

**Plus éloigné** wwoofing, coach surfing, accueil de nombreux visiteurs,